

Politique de gestion des données personnelles gestion locative

à jour : 01/2026

On nomme donnée personnelle toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique : nom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance ou adresse IP avec laquelle la personne se connecte à Internet, etc.

Afin de renforcer la relation de confiance qui la lie à ses demandeurs de logement et à ses locataires, Armorique Habitat s'engage à protéger leurs données personnelles et à respecter leur vie privée.

C'est pourquoi, à travers ce document, Armorique Habitat souhaite informer ses demandeurs de logement et ses locataires, de manière claire et transparente, des conditions dans lesquelles sont collectées, traitées, conservées, archivées et supprimées leurs données personnelles.

Armorique Habitat rappelle également les droits dont disposent les intéressés concernant leurs données ainsi que toutes les informations utiles pour les exercer.

1 - Quelles données personnelles sont recueillies?

Dans le strict respect des réglementations en vigueur, Armorique Habitat peut être amenée à collecter les données suivantes :

- données d'identification : nom, prénom, numéro de carte d'identité et/ou de passeport, titre de séjour, lieu et date de naissance, nationalité ;
- données de contact : adresse postale et électronique, numéros de téléphone ; - informations diverses :
 - o demandeur de logement : adresse du logement actuel, type du logement actuel, motif de la demande, type de logement recherché, si demandeur en situation de handicap.
 - o état civil, situation professionnelle, composition familiale, personnes à charge ou à vivre dans le logement, revenu fiscal, revenu mensuel, identification logement actuel, type logement recherché, identité bancaire, numéro fiscal du logement, n° RPLS du logement.

2 - Quelle utilisation des données personnelles?

Armorique Habitat collecte et utilise ces données personnelles à plusieurs fins :

- constitution et mise à jour du dossier demandeur de logement ;
- gestion des abonnements préalables à l'entrée dans le logement ;
- gestion de la relation entre Armorique Habitat et ses locataires.

Ces traitements sont réalisés pour répondre à une obligation contractuelle, un intérêt légitime, un consentement et/ou une obligation légale propre à Armorique Habitat.

3 - Combien de temps sont conservées ces données personnelles ?

Les durées de conservation sont définies de manière précise en veillant à ne pas excéder le temps strictement nécessaire à la bonne exécution du traitement. Pour déterminer chaque durée, sont pris en compte :

- les différentes finalités pour lesquelles sont collectées ces données,
- le respect d'obligations légales, réglementaires ou reconnues par la profession.

Le délai maximum de conservation est de 5 ans après la fin de la relation avec Armorique Habitat.

4 - Ces données personnelles sont-elles communiquées à des tiers ?

L'ensemble des données collectées sont considérées comme des données confidentielles.

Toutefois, et dans le cadre des finalités détaillées ci-dessus, les demandeurs de logement et les locataires d'Armorique Habitat autorisent, en transmettant leurs informations personnelles, à partager ces données au profit d'Armorique Habitat, et des autorités administratives et judiciaires légalement habilitées (notamment prestataire chargé de la saisie des demandes de logement, Créha Ouest, Etat, collectivités locales, réservataires de logement, ...).

Vos données peuvent également être transmises au prestataire d'assistance à la gestion des abonnements liés au déménagement sous réserve du recueil préalable de votre consentement.

5 - Comment sont protégées ces données ?

La réglementation impose aux établissements financiers d'assurer un haut niveau de sécurité et de confidentialité des données qu'ils traitent. Armorique Habitat, entité du Groupe Crédit Mutuel Arkea, s'oblige également à conserver, exploiter ou transmettre ces données dans le cadre de règles et procédures strictes :

• un système d'information fiable

Au regard de la nature des données personnelles et des risques que présentent les traitements, une série de mesures nécessaires a été prise afin de les préserver et empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, rendues inaccessibles ou que des tiers non autorisés y aient accès :

- des mesures techniques, telles que l'accès restreint, aux données personnelles recueillies aux seules personnes habilitées,
- des mesures physiques, comme le contrôle rigoureux des accès aux sites, - des mesures complémentaires comme les traces d'audit de l'activité du réseau aident également à garantir un niveau de sécurité optimal.

• des salariés sensibilisés

Les équipes sont sensibilisées et formées à la sécurité des informations. Plus généralement, Armorique Habitat sensibilise l'ensemble de ses salariés à la protection des données personnelles et s'assure qu'ils respectent les réglementations en vigueur ainsi que la déontologie de l'entreprise.

• des partenaires de confiance

Les sous-traitants ou prestataires choisis présentent un haut niveau de garanties de la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées. De ce fait, le traitement des données personnelles recueillies répond aux exigences des réglementations en vigueur concernant la protection des données personnelles.

- **une réactivité vis-à-vis de la CNIL**

En cas d'incident constaté par Armorique Habitat et générant un impact sur les données personnelles, Armorique Habitat le notifierait, selon le cadre imposé par la réglementation, à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), dans les meilleurs délais, après en avoir pris connaissance.

6 - Quels sont les droits des intéressés et comment les faire valoir ?

Les personnes concernées par la collecte de données personnelles disposent de droits dédiés :

- un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, droit à l'oubli et à la portabilité des données personnelles,
- l'effacement et la communication des données personnelles, après le décès,
- un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Ces droits peuvent être exercés aux adresses suivantes :

- auprès de l'adresse de messagerie électronique : secretariat.general@armorique-habitat.fr ;
- ou en écrivant à la Direction d'Armorique Habitat, CS 40933, 29419 Landerneau.

7 - Le Délégué à la Protection des Données

Le Délégué à la Protection des Données (DPD) veille au respect des réglementations sur la protection des données personnelles au sein du Groupe. Il informe et conseille le Directeur Général du Crédit Mutuel Arkéa sur toutes les questions relevant de la protection des données personnelles. Il est également l'interlocuteur de la CNIL, autorité de contrôle, pour toute question relative à la gestion des données personnelles pour toutes les entités du Groupe.

Le DPD d'Armorique Habitat est celui du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, joignable :

- par messagerie : protectiondesdonnees@arkea.com
- par voie postale : M. le Délégué à la Protection des Données - Crédit Mutuel Arkéa
-29808 Brest Cedex 9

8 - Cookies

Le site d'Armorique Habitat utilise uniquement des cookies indispensables à la gestion de sessions et à l'utilisation du Javascript.

9 - En cas d'évolution des règles ?

Afin d'apporter à l'utilisateur une expérience de navigation optimale, les règles de gestion des cookies et de la mesure d'audience exposées ci-dessus peuvent être amenées à évoluer.

Toutes les modifications de traitement ou révisions seront consignées dans cette page et signalées par la mise à jour de la date de publication.

Annexe – Référentiel des principales durées de conservation des données personnelles des locataires

Catégories de données traitées	Durée de conservation	Destinataires pour le traitement des données
Gérer la demande de logement	Toute la durée de la relation avec le locataire et du contentieux (s'il y a) + 5 ans après la fin de relation	Sce Relation Clientèle (agences AH)
Attribuer le logement : proposition d'un logement		Membres de la CAL (administrateurs, agences AH, mairies ..)
Gérer l'entrée du locataire		CAF, MSA (numéro de SS), FSL, Action logement Agences AH / comptabilité AH
Gérer la mise en relation du prestataire PAPERNEST		Sce Relation Clientèle (agences AH)
Gérer la contractualisation du bail du locataire		Sce Relation Clientèle (agences AH)
Gérer les impayés		Garants, CAF / MSA / CCAPEX / DDETS, Commissaires et conciliateurs de justice, tribunaux judiciaires, mairie, CDAS, CCAS CIAS, Préfecture / sous Préfecture, Commissions départementales de surendettement, sce Relation Clientèle (agences AH), sce de la Comptabilité et de la Finance
Gérer le contrat multi service		Sce Relation Clientèle (agences AH), Prestataires multi services
Gérer les ressources du locataire		Armorique Habitat, prestataire chargé de la saisie, Créha Ouest, Etat, collectivités locales, réservataires de logement et prestataire proposant directement aux locataires la gestion des abonnements à l'entrée dans le logement
Gérer la vie locative contractuelles		Sce Relation Clientèle (agences AH)
Gérer l'assistance et la sécurité des locataires		Sce Relation Clientèle (agences AH), Arkea Care
Gérer le SLS et l'OPS		Service Relation Clientèle (agences AH) Prestataire Handirect en charge de la gestion opérationnelle
Gérer le dossier d'encaissement		Sce relation Clientèle (agences AH), sce de la Comptabilité et de la Finance
Gérer la sortie du locataire		Sce Relation Clientèle (agences AH), prestataires effectuant une action dans la réalisation de l'opération Information des réservataires suite libération du logement (pas nominatif) Information diagnostiqueur pour prise de rdv avec locataire sortant Information de la CAF (nominatif) Check & Visit : réalisation d'états des lieux sortants pour le compte d'AH Huissier : peut également réaliser un état des lieux (mandat au cas par cas)
Gérer les réclamations, sollicitations		Sce Relation Clientèle (agences AH)
Gérer les enquêtes de satisfaction locataire	Moins d'un an : : détruit après fourniture par le prestataire des résultats qualitatifs de l'enquête	Armorique Habitat et prestataire (présence) en charge de l'enquête

Date de publication des présentes : janvier 2026